



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain

Siège Social : 67 Avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg en Bresse
N° SIRET 44 119 748 000 011 --- Code APE/NAF 926C



Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 7/03/2021,
1^{ère} réunion du mandat.

Membres présents, par ordre alphabétique :

BIGOT R., BOUVARD J., CARNEIRO DA SILVA D., DAVID A., DIDIER N., GAILLETON S.,
GERMAIN M., LACROIX J-C., LEFÈVRE S., MALLET G., SABELLI G., TRILLIAT G.,
VERNE J-F., VIOLLET É.

A 9h le 11^{ème} Président du Comité de l'Ain de la FFPJP ouvre la séance et nous annonce la démission de Cécile NICOD, qui a remis au Comité un attaché case, le chéquier et l'ordinateur du secteur 4.

Le secteur 4 se retrouve sans Bureau, le Comité directeur le gèrera.

Les nouveaux Membres élus se présentent.

Sont ensuite désignés les Membres du Bureau directeur et les Membres des Commissions.

La liste se trouve en annexe.

Le numéro de téléphone du Siège sera supprimé du Site du Comité, trop d'appels restent sans réponse.

Il est fait un recensement des détenteurs des clés du Siège. Ce sont :

N. Didier, J. Bouvard, G. Sabelli, S. Gailleton, A. David, JC. Lacroix, M. Germain, G. Mallet.

Pour des raisons assurancielles le verrou de la porte de communication avec le couloir sera remplacé.

J-F. Verne s'en charge.

Annie David commente l'Assemblée générale du C.D.O.S, le Président sortant est réélu.

Elle nous informe que la cotisation sera de 135€ en 2022.

Tout courrier ou courriel doit être envoyé **exclusivement au Président**, à son adresse personnelle.

La boîte aux lettres du Siège n'étant pas relevée régulièrement.

Les demandes de remboursements des frais occasionnés pour les différentes missions ou présences aux réunions, soit de Comité directeur soit de Commissions, devront être adressées à la Trésorière au plus tard à la fin de chaque mois.

Pour ce qui est des championnats départementaux, nous avons l'obligation d'attendre de nouvelles directives fédérales.

Le Congrès national électif aura lieu en visio-conférence le 20 mars 2021.

Celui du Comité régional prévu le 13 mars à St Maurice de Beynost est reporté à une date ultérieure, voire en un autre lieu.

A ce jour, il y a 10 équipes de plus inscrites dans le CDC « open » et 4 de plus en CDC féminin.

R. Bigot enverra un courriel à tous les Clubs, pour savoir s'ils enlèvent ou rajoutent des équipes.

Les Clubs devront avoir répondu au plus tard le 21 mars 2021.

Le Comité directeur a décidé de fixer les dates des tours départementaux de la Coupe de France.

Ce sera le 12 juin, le 11 juillet et le 1^{er} août.

Pour l'édition de la Coupe de France 2021-2022, le Comité organisera une coupe départementale.

Les Clubs éliminés lors de la première journée du 12 juin 2021, joueront le 2^{ème} tour de la coupe départementale le 11 juillet.

Les vainqueurs joueront le 3^{ème} tour le 1^{er} août.

Les 4 Clubs qualifiés pour les ½ et la finale, joueront à une ou à des dates qui seront proposées par la Commission ad hoc au Comité directeur qui les validera.

Concernant le mini bol d'or féminin, à la suite de l'annulation de l'épreuve finale, le Comité directeur décide à l'unanimité de ne pas qualifier d'office pour la prochaine édition, les équipes qui auraient dû participer au mini bol d'or régional 2021.

Le 7 mars 2021, le Comité départemental enregistre 1791 renouvellements de licences, soit 62,10% du nombre des licenciés 2020.

La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu le **17 avril 2021 à 9H précises.**

L'après-midi, il y aura une séance de formation, Dirigeants, Délégués, Jury et discipline sur le terrain.

Le Président du CD 01 FFPJP

Le Secrétaire général

Nicolas DIDIER

Georges MALLET.



Pièce jointe : composition du Bureau, du Comité directeur et des Commissions.